



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-huitième session

Rome, 8-9 décembre 1999

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR UN PROJET DE

DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

POUR LE

PROGRAMME RÉGIONAL À L'APPUI DES ÉLEVEURS DE CAMÉLIDÉS SUD-AMÉRICAINS (ARGENTINE, BOLIVIE, CHILI ET PÉROU) - PHASE III



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| SIGLES ET ACRONYMES | ii |
| PREMIÈRE PARTIE - CONTEXTE | 1 |
| DEUXIÈME PARTIE - RAISON D'ÊTRE | 1 |
| TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME PROPOSÉ | 2 |
| QUATRIÈME PARTIE - RÉSULTATS ESCOMPTÉS/AVANTAGES ESCOMPTÉS | 2 |
| CINQUIÈME PARTIE - DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION | 3 |
| SIXIÈME PARTIE - COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME | 4 |
| SEPTIÈME PARTIE - RECOMMANDATION | 4 |
| | |
| APPENDICE | |
| | |
| PROGRAMME COMPONENTS | 1 |
| (COMPOSANTES DU PROGRAMME) | |



SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|------|---|
| IICA | Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture |
| UCP | Unité de coordination du programme |

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR UN PROJET DE
DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DE
L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)
POUR LE
PROGRAMME RÉGIONAL À L'APPUI DES ÉLEVEURS DE CAMÉLIDÉS SUD-
AMÉRICAINS (ARGENTINE, BOLIVIE, CHILI ET PÉROU) - PHASE III

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de don d'assistance technique d'un montant de 500 000 USD, pour une période de deux ans, en faveur de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour financer le Programme régional à l'appui des éleveurs de camélidés sud-américains (Argentine, Bolivie, Chili et Pérou) - Phase III.

PREMIÈRE PARTIE - CONTEXTE

1. Les hauts plateaux andins ont un climat rude caractérisé par des variations de température, des périodes de gel fréquentes et une faible pluviosité. Ces conditions et l'altitude élevée (3 500 à 4 800 m au-dessus du niveau de la mer) rendent l'agriculture et l'élevage extrêmement aléatoires. Les revenus et la sécurité alimentaire de près de 65 000 familles indigènes Aymara, Quechua, Chipaya et Uruthui reposent sur l'élevage de camélidés sud-américains (alpagas et lamas) dont le nombre est estimé à 7 millions. Les éleveurs, du fait de leur marginalisation politique, sociale et économique, n'attirent pas les investisseurs. Pour surmonter cet isolement, leur seule option est de constituer des associations qui, leur permettront de se rattacher aux autres opérateurs de la filière de traitement, transformation et commercialisation des produits de camélidés.

2. Les camélidés sud-américains représentent l'option économique la plus sûre pour améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales des hauts plateaux andins. Grâce à des processus artisanaux et industriels les camélidés peuvent fournir des produits de qualité pour le marché local ou l'exportation, tous deux demandeurs. Mais pour que les fibres naturelles, la viande maigre, les peaux et le cuir trouvent de nouveaux débouchés, des changements à la base sont indispensables. En premier lieu, il faut familiariser les éleveurs locaux avec les techniques améliorées d'élevage et de transformation des produits. Ensuite, les producteurs doivent être convaincus de la nécessité d'accroître la valeur de leurs produits afin de les rendre compétitifs sur les marchés. Les étapes intermédiaires et finales de la chaîne de la valeur ajoutée, notamment la transformation et la commercialisation, sont généralement aux mains des Aymaras et des Quechuas, installés maintenant dans les villes ou les grandes zones urbaines comme Jujuy en Argentine, la Paz en Bolivie, Arica au Chili et Arequipa au Pérou.

DEUXIÈME PARTIE - RAISON D'ÊTRE

3. **Raison d'être de la phase III.** La troisième et dernière phase de ce programme consolidera les acquis des deux premières. Pendant la phase I les bénéficiaires ont adopté avec succès les technologies améliorées. Il a été prouvé que l'augmentation du revenu des éleveurs passait obligatoirement par la création de liens avec les entrepreneurs. Autre enseignement important, les pratiques améliorées et les gains de productivité ne sont viables que si les produits sont payés à leur juste prix. La phase II a fait clairement ressortir que les revenus des petits producteurs et des fabricants n'augmentent qu'avec une

amélioration correspondante de la qualité des produits qu'ils fournissent, ce qui nécessite impérativement que les producteurs et les entrepreneurs unissent leurs efforts dans la chaîne de valeur ajoutée. La phase II a eu notamment pour résultats: a) une augmentation de la valeur des matières premières; b) l'adoption de technologies améliorées; c) le renforcement des échanges entre les divers opérateurs de la chaîne de valeur ajoutée; d) le développement d'associations à but commercial; et e) la consolidation des circuits commerciaux. Avec la phase III, on se propose de renforcer les liens déjà établis, faciliter l'intégration dans le marché, développer les produits de meilleure qualité et accroître les volumes commercialisés et les marges de profit. De plus, cette phase permettra aux producteurs, fabricants et vendeurs de partager expériences et informations.

4. **Pertinence pour le FIDA.** La phase III du programme vise à consolider un réseau régional d'éleveurs et de petits entrepreneurs afin d'améliorer la commercialisation des produits dérivés des camélidés. Comme ces produits constituent pratiquement la seule source de revenus des populations des hauts plateaux andins, la troisième phase va dans le sens de la stratégie du FIDA dont l'objectif est de réduire la pauvreté profondément enracinée dans cette zone. Les activités proposées seront utiles à d'autres projets nationaux appuyés par le FIDA à l'intention des éleveurs de camélidés, comme le Projet d'appui aux éleveurs de camélidés des hauts plateaux andins de Bolivie, actuellement en cours (prêt 354-BO) et le Projet de développement rural dans le Nord-Ouest de l'Argentine, (prêt 514-AR), récemment approuvé et dont les composantes destinées aux éleveurs seront exécutées avec l'appui de ce don d'assistance technique. Le programme pourrait également jeter les bases de futurs plans d'investissement du FIDA dans ce secteur.

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME PROPOSÉ

5. Le programme profitera directement à quelque 3 000 familles qui ont été sélectionnées pendant les deux premières phases du programme et dont 1 250 pratiquent l'élevage et 1750 gèrent de petites entreprises. Dans le cadre des phases antérieures, 45% environ des bénéficiaires étaient des femmes rurales qui avaient pour principale activité la vente de viande fraîche par le biais de leurs propres boucheries et la classification des fibres, opération très spécialisée dont elles ont la quasi-exclusivité.

6. Le programme vise principalement à accroître les revenus des éleveurs de camélidés et des petits entrepreneurs en renforçant parallèlement les pratiques d'élevage et les stratégies de transformation et de commercialisation. Il a plus spécifiquement pour objectifs de: a) renforcer l'offre de produits et sous-produits en cofinçant des entreprises commerciales, en proposant des crédits à des conditions favorables et en encourageant la coentreprise; b) promouvoir la création d'un réseau régional de petits entrepreneurs pour améliorer la commercialisation des produits des camélidés, favoriser le partage d'expériences et de savoirs entre les membres du réseau, et diffuser auprès d'autres projets et programmes la stratégie de développement des entreprises qui est adoptée.

7. Le programme régional aura deux composantes principales: a) la création d'un mécanisme de développement des entreprises; et b) la promotion de réseaux d'entrepreneurs spécialisés dans les camélidés¹.

QUATRIÈME PARTIE - RÉSULTATS ESCOMPTÉS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

8. Il est prévu que le don d'assistance technique aura permis à terme de: a) créer trois réseaux de producteurs de fibres capables de vendre des fibres de lamas classées et du filé industriel aux artisans et fabricants textiles. En formant une entreprise associative, les producteurs augmenteront le volume de leur production de 60%; b) appuyer quatre moyennes entreprises de commercialisation de viande fraîche et séchée, qui verront leurs ventes augmenter de 50%; c) encourager les petits ateliers de travail du cuir et

¹ Les composantes sont décrites de manière plus détaillée dans l'appendice.

les commerçants à former avec les producteurs locaux et les tanneries une entreprise associative de traitement des peaux destinées à la fabrication de vêtements et articles en cuir. Les interventions du programme devraient conduire à une augmentation de 80% de la quantité de peaux traitées.

9. Le programme appuiera le transfert des technologies en organisant des rencontres entre producteurs, artisans et petits entrepreneurs. Il est prévu de créer cinq réseaux grâce auxquels les producteurs pourront bénéficier de financements pour participer aux foires et rencontres commerciales internationales et s'implanter sur le marché mondial des produits des camélidés. En outre, des petits réseaux d'entrepreneurs seront constitués dans chacun des pays participants et la création d'une institution régionale officiellement reconnue sera appuyée pour favoriser la pérennité des activités du programme.

CINQUIÈME PARTIE - DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

10. Le don au profit de la phase III du programme sera octroyé à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui sera l'organisme d'exécution. Cet institut a des bureaux dans les quatre pays participants et possède les capacités administrative et technique requises. Il aura essentiellement pour fonctions: a) de promouvoir la coopération entre les organismes, les techniciens, les organisations d'éleveurs, les artisans, les détaillants et les autres participants du programme; b) d'acheminer l'assistance technique internationale; et c) d'assurer la liaison avec les autres programmes et projets en leur dispensant l'assistance technique dont ils ont besoin. L'IICA prendra en charge les coûts d'un véhicule et du matériel de bureau ainsi que les dépenses de fonctionnement des bureaux locaux. Il apportera par ailleurs un soutien administratif et opérationnel aux pays participants et veillera à ce que le programme soit exempté de taxes à l'importation pour les matériels, équipements et services destinés au siège central ou aux bureaux des pays participants. L'IICA s'efforcera de transférer progressivement la responsabilité des activités à une institution régionale qui sera créée par les organisations d'entrepreneurs participant au programme dans les quatre pays concernés.

11. Dans le cadre du programme régional, des rapports semestriels et annuels seront soumis au FIDA. L'IICA et le FIDA procéderont à deux évaluations: l'une à la fin de la première année d'exécution pour faire le point du transfert des responsabilités de l'IICA à un réseau d'entrepreneurs boliviens et de la création d'une institution régionale; l'autre à l'achèvement du programme.

12. L'Unité de coordination du programme (UCP) sera établie au siège de l'IICA à La Paz en Bolivie. Elle se composera d'un coordonnateur du programme, d'un assistant administratif/secrétaire et d'un chauffeur/commis. Dans chaque pays, l'UCP travaillera avec le réseau national d'éleveurs au niveau régional. L'UCP aura pour mission de: a) planifier, coordonner et exécuter le programme; b) établir des liens techniques, financiers et administratifs avec les réseaux de chaque pays; c) apporter un appui administratif aux activités d'évaluation; et d) mobiliser des ressources auprès de projets et programmes nationaux financés par le FIDA et/ou d'autres organismes.

13. Le programme passera avec les réseaux nationaux d'éleveurs des contrats qui leur permettront de bénéficier de crédits pour développer de nouvelles entreprises ou financer des activités de transfert de technologies.

14. On créera un comité régional qui sera chargé d'approuver les plans de travail et les directives relatives à l'exécution du programme. Ce comité sera constitué d'un représentant du FIDA, de l'IICA et chaque petit réseau d'entrepreneurs. Le coordonnateur du programme fera office de secrétaire du comité.

15. La création d'un réseau national d'éleveurs dans chacun des pays concernés revêt une importance cruciale pour le renforcement du secteur des camélidés. Ces réseaux seront également ouverts aux organisations non gouvernementales, aux experts indépendants, aux sociétés de conseil, aux entreprises agro-alimentaires et aux institutions du secteur public. Ils encourageront la création d'entreprises,

offriront une assistance administrative et technique, créeront des liens entre les divers opérateurs de la chaîne de valeur ajoutée, et proposeront à l'UCP et au comité régional des orientations générales pour stimuler la croissance du secteur des camélidés.

SIXIÈME PARTIE - COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

16. La phase III du programme régional sera exécutée sur deux ans pour un coût total de 800 000 USD, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers. Le FIDA contribuera à hauteur de 500 000 USD.

Coûts et financement du programme et affectation estimative du don du FIDA (en USD)

| ACTIVITÉS | FIDA | IICA | BÉNÉFICIAIRES | COÛT TOTAL |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Mécanisme de développement des entreprises | 150 000 | | 100 000 | 250 000 |
| Coûts de fonctionnement | 50 000 | | | 50 000 |
| Opérations commerciales | 100 000 | | 100 000 | 200 000 |
| Promotion des réseaux d'entrepreneurs spécialisés dans les camélidés | 100 000 | | 100 000 | 200 000 |
| Transfert de technologies par la coopération | 40 000 | | 40 000 | 80 000 |
| Foires commerciales-circuits commerciaux-formation | 60 000 | | 60 000 | 120 000 |
| Administration et unité de coordination | 200 000 | 80 000 | | 280 000 |
| Évaluation et vérification des comptes | 30 000 | 20 000 | | 50 000 |
| Autres | 20 000 | | | 20 000 |
| TOTAL | 500 000 | 100 000 | 200 000 | 800 000 |

SEPTIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

17. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don d'assistance technique proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le Programme régional à l'appui des éleveurs de camélidés sud-américains (Argentine, Bolivie, Chili et Pérou) - Phase III pour deux ans, à compter de janvier 2000, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD) à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan



APPENDIX

PROGRAMME COMPONENTS

1. **Enterprise Development Facility (EDF).** During programme phases I and II it was shown that commercial and technological innovation and adaptation to the processes of the value-added chain are directly linked to availability and access to funds and information.
2. The objective of this component will be to promote increased supply of products and by-products by cofinancing business ventures, offering credit on favourable terms, implementing joint ventures, providing investment funds for technological innovations and for the purchase of good - quality raw materials.
3. The EDF will give priority to the intermediate and advanced stages in the value-added chain, to be implemented by intermediaries, artisans and retailers. Foreseen activities should improve the quantity and quality of raw materials, by-products and finished products. The business management skills of small entrepreneurs and breeder organizations will be reinforced to assist them in opening a niche in the market and strengthen their negotiating capacities.
4. Special attention will be given to developing new products, such as llamas as pets or pack animals for mountain trekking, with the aim of diversifying income sources of the target population.
5. Entrepreneur networks will apply for business development support funds. Priority will be given to joint applicants from various stages of the value-added chain and to groups that involve at least two of the four participating countries. Funds will be made available on a competitive basis.
6. The programme will provide special technical advisory services and business management support to those organizations, requiring it. These costs will be cofinanced by the programme and entrepreneur networks that will be established.
7. **Camelid Entrepreneur Networks (CEN).** During phases I and II of the programme, information exchange and technology transfer among associations of breeders, peasant enterprises and independent entrepreneurs were encouraged and supported.
8. The objective of this component will be to promote the establishment of CENs, improving the exchange of information among stakeholders involved in the different stages of the productive chain. These networks will enable independent and associated small entrepreneurs to increase their sales by finding buyers for their marketable surplus. The quality of the supply will also improve, as a whole and the reliability of these associations will be guaranteed.
9. Small entrepreneur networks will have close links with peasant economic organizations and will promote the strengthening of breeder organizations in order to satisfy the increased demand. Small entrepreneurial associations will be reinforced among network members in order to make the most of economies of scale, both in marketing and purchasing of raw materials and ancillary products.
10. Small entrepreneurs will be assisted in market research and product promotion by cofinancing their participation in commercial fairs, business circuits and auctions, preparation of promotional products and the production and updating a commercial regional web-page.



APPENDIX